

## Pourquoi pas un bilinguisme dur ?

extrait de l'ouvrage de Philippe Van Parijs « Belgium : Une utopie pour notre temps » édité par l'Académie royale de Belgique.

<https://www.babelio.com/livres/Van-Parijs-Belgium--Une-utopie-pour-notre-temps/1079924>

(...) Avant de se résigner à avaliser le principe de territorialité linguistique et à ce qui semble en être l'inéluctable conséquence — l'émergence de deux démocraties juxtaposées —, il peut valoir la peine de s'arrêter un moment sur ce qu'on pourrait appeler une version « dure » du bilinguisme, une version contraignante impliquant, non une obligation de prestation dans les deux langues pour les pouvoirs publics dans l'ensemble du pays, mais une obligation d'apprentissage des deux langues pour tous les citoyens. On pourrait, par exemple faire de la maîtrise des deux langues une condition de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement secondaire, ou la condition légale d'accès à tout emploi public dans l'ensemble du pays. Plus cette version du bilinguisme serait contraignante, plus nettement elle échapperait au danger de camoufler sous un bilinguisme de façade une unification linguistique asymétrique, et plus elle échapperait donc à de ce qui s'est avéré inacceptable dans la francisation *bottom-up* comme dans la francisation *top-down*. En réponse au défi de Mill, il s'agirait bien cette fois d'une véritable alternative à l'unilinguisme. N'est-ce pas ce dont nous avons besoin ?

Jules Destrée n'en était manifestement pas un chaud partisan : « C'est à Bruxelles qu'a pris naissance la mirifique théorie du bilinguisme intégral. La Belgique est un pays bilingue, donc tous les Belges doivent être bilingues. En apprenant le français aux Flamands, le flamand aux Wallons, nous réaliserons la véritable unité nationale. [...] Cette théorie est imbécile. On peut la qualifier aussi énergiquement, d'abord parce qu'elle est pratiquement irréalisable [...], ensuite parce que notre force belge est précisément la libre association de deux peuples distincts et que toute fusion serait un amoindrissement, enfin, parce que la contrainte en cette matière va directement à la séparation des deux races au lieu de les rapprocher ». [1] La véhémence de l'opposition de Destrée à cette « théorie imbécile » se comprend aisément. Comme il s'en explique un peu plus loin, introduire ce bilinguisme contraignant dans un contexte de bilinguisme asymétrique induit par le laissez-faire reviendrait à conférer un avantage massif à ceux qui étaient auparavant en situation d'infériorité et qui, de ce fait même, ont été motivés à apprendre l'autre langue et en ont eu l'occasion. [2]

Qu'il soit ou non inacceptable pour cette raison, ce bilinguisme dur est surtout problématique en raison de son coût, sans bénéfice correspondant. En l'absence d'occasions et de motivations spontanées, l'apprentissage généralisé d'une seconde langue est une entreprise très coûteuse. Attendre que les Wallons apprennent le néerlandais, écrivait Jacques Leclercq, « cache une absence complète de sens des réalités. [...] Les faits sont les faits et les rêves sont impuissants à les changer. La Belgique ne vivra que si elle parvient à se réformer en tenant compte des réalités plus fortes que toutes les théories ». [3] Aujourd'hui encore, comme la connaissance du français reste beaucoup plus répandue en Flandre que la connaissance du néerlandais ne l'est en Wallonie, la dynamique du *maximin* conduit très rarement au choix du néerlandais comme langue de communication entre un Flamand et un

Wallon. De ce fait, les occasions de pratiquer le néerlandais et la motivation à l'apprendre restent faibles même pour les francophones qui entrent régulièrement en contact avec des néerlandophones. Ce manque de motivation induit facilement une attitude dédaigneuse, qui handicape encore plus l'apprentissage. Ainsi, dans une enquête auprès d'étudiants (francophones) de l'Université libre de Bruxelles, les adjectifs évoqués par la mention d'une langue étaient respectivement positifs à raison de 95 % pour le français, 97 % pour l'anglais et 4 % pour le néerlandais, et négatifs à raison de 3 % pour le français, 2 % pour l'anglais et 90,4 % pour le néerlandais. Comment compter sur l'apprentissage efficace d'une langue que ceux qui doivent l'apprendre perçoivent comme « rude, désagréable, rébarbative, obligatoire, difficile à apprendre et régionale » ? [4]

Certes, à mesure que décline la connaissance du français au sein de la population flamande — en particulier à mesure que décline l'excellente connaissance du français au sein de sa composante la mieux éduquée —, on pourrait s'attendre à une augmentation sensible du nombre d'interactions où le néerlandais serait la langue *maximin*. Mais ce faible espoir est vite annihilé par un phénomène nouveau : l'irruption de l'anglais dans le portefeuille linguistique des jeunes générations. Tant en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles, les plus jeunes sont désormais en moyenne bien plus compétents en anglais qu'ils ne le sont dans la deuxième langue nationale. [5]

Le problème fondamental auquel le bilinguisme dur se heurte n'est donc pas son caractère contraignant : il n'est pas intrinsèquement moins admissible d'imposer à tous les élèves l'apprentissage de la seconde langue nationale que celui de l'algèbre. La difficulté fatale réside plutôt dans le coût prohibitif de l'enseignement d'une langue à des élèves peu motivés à l'apprendre par des enseignants peu motivés à le leur enseigner. Si l'on estime lucidement le coût récurrent que requerrait la réalisation de ce « bilinguisme intégral », on ne peut que se rallier aux avis de Destrée et Leclercq. Même si l'idée n'est pas « imbécile », elle n'offre pas de perspective réaliste d'instauration symétrique d'une agora commune. Sa réalisation asymétrique par francisation ou néerlandisation de l'ensemble du territoire étant exclue, il semble qu'il faille se résigner à l'émergence irréversible de deux fonctionnements démocratiques séparés, de deux *demoi* juxtaposés. A moins que le phénomène nouveau auquel je viens d'attribuer le rôle de fossoyeur du dernier espoir de réalisation d'un bilinguisme dur n'ouvre précisément la possibilité d'une réponse inespérée au défi de Mill.

---

[1] Destrée (1923: 127).

[2] Destrée (1923: 128-130).

[3] Leclercq (1945: 158-159).

[4] Mettewie (1998: 142-3).

[5] Voir les graphiques 7 et 8 dans Van Parijs (2013a), basés sur les données du Eurobaromètre Spécial Langues 2012.